



Dossier de presse

**Manifestations en Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur
du 29 janvier au 06 février 2011
dans le cadre des Journées Mondiales
des Zones Humides en Méditerranée**



Contact presse : Nathalie Barré, Tour du Valat, 04 90 97 29 56, barre@tourduvalat.org
Dossier de presse – Journées Mondiales des Zones Humides en Méditerranée – janvier 2011

Sommaire

Introduction : « Les lagunes, réservoir de biodiversité régionale »

1. Les Journées Mondiales des Zones Humides
2. Le Pôle relais lagunes méditerranéennes
3. Le thème 2011 des Journées Mondiales des Zones Humides
4. Un Portail National pour témoigner des actions menées sur les Zones Humides
5. Plus de 80 manifestations en Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse
6. Des évènements pour marquer les Journées Mondiales des Zones Humides 2011

ANNEXES :

- L'affiche et le programme des manifestations en Languedoc-Roussillon, PACA et Corse
- Quelques chiffres sur les lagunes méditerranéennes



Rhône et sa ripisylve - Crédit photo : M. Gauthier-Clerc /Tour du Valat

« Les lagunes, réservoir de biodiversité régionale »

+ Des étangs utiles

On appelle « lagune » toute étendue d'eau saumâtre séparée de la mer par un cordon de terre appelé « lido », ponctué d'une ou plusieurs passes : les « graus » par lesquels se font les échanges entre les eaux lagunaires et la mer. Cette configuration permet notamment d'atténuer les crues des rivières, de protéger les rivages de l'érosion, et grâce à sa capacité épuratoire, de participer à la qualité des eaux.

+ Des habitats foisonnants

Cet environnement lagunaire est propice à l'existence de milieux singuliers : marais, dunes, roselières, prés-salés... Refuges naturels abritant une remarquable diversité végétale et animale, on y observe aussi certaines espèces emblématiques ou rares comme l'hippocampe, la cistude (tortue menacée) ou le butor étoilé, héron figurant sur la liste rouge de la faune menacée en France.

+ Un poids économique régional

Les lagunes méditerranéennes sont sources d'emplois depuis longtemps à travers le développement d'activités, souvent traditionnelles (élevage de bovins, pêche, culture du roseau) parfois à grande échelle (conchyliculture, riziculture, saliculture, vins des sables). Enfin, de par leurs richesses, ces milieux naturels remarquables sont un pôle d'attraction où se sont développées des activités récréatives (chasse, ornithologie, sports aquatiques).



Crédits photos : Tour du Valat

1. Les Journées Mondiales des Zones Humides



La reconnaissance de l'importance des zones humides a donné lieu, **le 2 février 1971, à la signature d'une convention lors d'une conférence dans la ville iranienne de Ramsar.** Cette convention sur les zones humides constitue l'un des premiers traités internationaux de protection de l'environnement. C'est également le seul traité sur l'environnement de portée mondiale qui soit consacré à un écosystème particulier.

Elle compte actuellement 160 pays signataires. Chaque pays signataire s'engage notamment à désigner au moins un site qui satisfasse aux critères Ramsar d'inscription sur la Liste des zones humides d'importance internationale (Liste de Ramsar) et à garantir le maintien des caractéristiques écologiques de chaque site Ramsar. 1883 zones humides (soit près de 187 millions d'hectares) ont été désignées « site Ramsar » à travers le monde. En ratifiant cette convention en 1986, la France s'est engagée comme les autres parties contractantes à **promouvoir la gestion et l'utilisation rationnelle des zones humides et à désigner des zones humides d'importance internationale.**

En France, **9 lagunes** réparties du Languedoc-Roussillon à la Corse font parties des 36 sites Ramsar français, **soit un quart des zones humides françaises désignée par cette convention !**

Il s'agit en Languedoc-Roussillon **des étangs palavasiens, de la petite Camargue gardoise, des étangs du Narbonnais**, en PACA **des Etangs de Villepey et des salins d'Hyères**, et sur la côte orientale Corse, **les Etangs de Biguglia, d'Urbino et de Palo.**

Plus d'informations : www.ramsar.org

Partout dans le monde, les zones humides sont fêtées chaque année le 2 février, jour anniversaire de la signature de la Convention de Ramsar pour la protection des zones humides d'importance internationale.

2. Le Pôle relais lagunes méditerranéennes



Deux tiers de la superficie des zones humides originelles françaises ont été détruites. En cent ans, cette disparition représente 2,5 millions d'hectares, soit trois fois la superficie de la Corse. (Bernard, P.1994.)

Cette perte est notamment due aux incohérences des différentes législations et aides publiques de l'Etat.

Les zones humides ne représentant plus que 3 % du territoire métropolitain, la France décide d'adopter en 1995 **un Plan National d'Action en faveur des Zones Humides (PNAZH) afin de sauvegarder et de reconquérir les zones humides** qui ont un rôle majeur dans l'économie et la biodiversité du pays.

Le bilan du Plan d'Action, réalisé en 2000, fait état d'avancées significatives au niveau national avec cependant un manque de relais au niveau local. Ainsi est née en 2000 l'idée des Pôles relais « zones humides ».

Actuellement, quatre Pôles relais correspondant aux grands types de zones humides rencontrées en France métropolitaine (Marais Atlantiques, Mares, Mouillères et Zones Humides Intérieures, Tourbières, Lagunes méditerranéennes) ont pour mission de relayer et démultiplier le Plan National d'Action vers les gestionnaires de terrain.

Coordonné par la Tour du Valat, le Pôle relais lagunes méditerranéennes s'appuie sur le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse afin d'être représenté en Région et de créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux (élus, gestionnaires, socio-professionnels, scientifiques, etc.).

Ayant pour objectifs d'assurer un lien entre le niveau local et national, de faciliter la circulation des informations, la mise en réseau des acteurs ou le conseil aux maîtres d'ouvrage, l'équipe du Pôle relais lagunes méditerranéennes met à disposition de nombreux outils pour répondre à vos besoins :

- un site Internet www.pole-lagunes.org et sa Lettre des lagunes électronique mensuelle
- une base de données bibliographique : 4800 documents référencés en ligne
- un annuaire des compétences en lagunes méditerranéennes : 350 structures et 760 acteurs référencés en ligne

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes c'est aussi : l'organisation de journées d'échange thématiques et de formations à destination des acteurs des lagunes, la coordination des Journées Mondiales des Zones Humides en Méditerranée, etc.

Centre de ressources, outil permettant de catalyser et d'optimiser les initiatives territoriales, le Pôle relais lagunes méditerranéennes est un programme innovant, au service des acteurs des milieux lagunaires, sans distinction géographique ou administrative. C'est avec ce seul souci de mutualisation, d'échange et d'économie d'échelle que le Pôle relais lagunes méditerranéennes vous livre ce document de synthèse pour mieux gérer les lagunes méditerranéennes.

Plus d'informations : www.pole-lagunes.org

3. Le thème 2011 des Journées Mondiales des Zones Humides

Le thème de cette quarantième Journée Mondiale des Zones Humides est donné par les Nations Unies qui déclarent **l'année 2011 « année internationale des forêts »**.

A cette occasion le Pôle Relais Lagunes Méditerranéennes coordonne des animations pour les grands et les petits du **29 janvier au 6 février 2011** à la découverte des zones humides méditerranéennes.



Les zones humides sont des espaces de transition entre la terre et l'eau, des réservoirs de vie qui abritent des milliers d'espèces animales ou végétales. Elles filtrent les pollutions, réduisent l'érosion, contribuent au renouvellement des nappes phréatiques, capturent le carbone et protègent des crues et des sécheresses. Pour toutes ces raisons, les zones humides sont nos précieux alliés face au changement climatique.

Les zones humides boisées telles que les mangroves, les forêts de tourbières, les forêts marécageuses sont des forêts temporairement inondées qui se trouvent sur les bassins versants, ou des forêts marécageuses dans les deltas des grands fleuves du monde.

Elles représentent un milieu d'une grande richesse et d'une infinie variété, indispensable au maintien de la qualité environnementale de nos milieux. Ces zones mystérieuses où l'eau et l'arbre cohabitent au sein de paysages souvent typiques abritent encore une faune et une flore d'une grande richesse.



La Journée Mondiale des Zones Humides est l'occasion de mettre en avant les zones humides, annexes des lagunes méditerranéennes, avec en premier lieu les ripisylves, des bois situés en amont qui sont souvent fragmentés et dégradés.

Tout au long de nos côtes méditerranéennes, cette continuité de cours d'eau et de lagunes est un élément clé pour la conservation de la biodiversité. En raison de leurs fonctions écologiques et des services qu'ils nous rendent, ces espaces doivent être restaurés et protégés.

En dépit de leur utilité, les zones humides sont souvent menacées par le développement des activités humaines. Le tourisme et l'urbanisation, l'agriculture et l'aquaculture intensives, le prélèvement et le pompage de l'eau, l'extraction de matériaux, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, la pollution des eaux, le réchauffement climatique... Ce sont autant de menaces pour les zones humides et les ripisylves !

Mais connaissez-vous les services que les zones humides apportent à l'homme ?

Les zones humides de nos régions sont des zones vivantes et fragiles, elles ont un rôle majeur dans l'épuration des eaux et nous protègent des inondations et des remontées marines.

Les plantations aident à stabiliser et préserver les berges. Elles sont également un réservoir important de biodiversité. Des centaines de milliers d'oiseaux - canards, hérons et bien d'autres - viennent s'y reposer lors de leurs migrations annuelles entre l'Afrique et l'Europe du Nord. Les cygnes et les flamands roses viennent y passer l'hiver.



L'Homme exploite les roselières pour en récolter la sagne qui servira dans la construction des toits de chaume et de litière pour le bétail.

Enfin, ces zones sont des lieux privilégiés pour les promeneurs et les artistes...

Alors, comment pouvons-nous contribuer à leur protection ?

Par des efforts quotidiens, en en parlant autour de nous... Et pour être sensibilisé à ces enjeux, en faisant participer adultes et enfants, aux animations qui sont proposées par les acteurs de chaque territoire. Ils permettent de découvrir ces lieux, leurs richesses, leurs enjeux et les activités qui y sont liées.

Crédit photo : C. Hermeloup / Tour du Valat

PLEINS FEUX SUR LES FORÊTS RIVERAINES

On trouve des **forêts riveraines** le long et autour des cours d'eau, des rivières et des lacs. Elles ont d'importantes fonctions de protection de l'eau :

- stabilisation des rives et, par suite, atténuation de l'érosion ;
- piégeage des sédiments avant qu'ils ne pénètrent dans une masse d'eau ;
- réduction du débit de l'eau après les tempêtes ;
- extraction de matières nutritives dangereuses (p. ex., engrais et pesticides) ;
- augmentation des populations d'insectes dans les masses d'eau, ce qui améliore la qualité de l'eau ;
- réduction de la température de l'eau grâce à l'ombre ;
- production de litières de feuilles et de fruits qui pénètrent dans la chaîne trophique aquatique.



Les forêts riveraines ont d'importantes fonctions de protection de l'eau.
© Tobias Salatke

Les zones humides rendent de nombreux services... mais sont aujourd'hui menacées de toute part. Protégeons-les !

4. Un Portail National pour témoigner des actions menées sur les Zones Humides

<http://www.zones-humides.eaufrance.fr/>

NOUVEAU ! Une base de données dédiée au Journées Mondiales des Zones Humides en France

Depuis janvier 2010, le Portail national « Zones Humides » présente de précieuses informations sur les zones humides de nos territoires, leur évolution et les actions qui y sont engagées pour les préserver.

Aussi, dans le cadre d'un évènement tel que la Journée Mondiale des Zones Humides, et pour la première fois depuis la mise en place de cette journée, une base de données a été créée sur le portail national afin de recueillir et valoriser toutes les manifestations organisées par les structures animatrices de ces journées.

Le Portail national d'accès aux informations sur les milieux humides permet de présenter les milieux humides et dresse un panorama des fonctions, des menaces et de la réglementation qui s'y applique. Il apporte également des informations sur les outils et structures compétentes pour mener des actions de préservation et de restauration.



Vous retrouverez sur cette base en ligne **près de 350 animations grand public proposées sur nos zones humides françaises**, dédiées à la découverte des richesses de ces milieux et au partage de nombreuses connaissances avec les acteurs des territoires.

Interrogez la base pour choisir une animation en zones humides du 29/01 au 6/02 : <http://www.zones-humides.eaufrance.fr/?q=node/44>

5. Plus de 80 manifestations en Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

Cette année, le Pôle relais lagunes méditerranéennes, se mobilise en collaboration avec les gestionnaires des zones humides, les organismes professionnels d'éducation à l'environnement et de protection de l'environnement **pour proposer plus de 80 animations en Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse du 29 janvier au 06 février 2011.**

De Perpignan jusqu'en Corse en passant par la Basse Plaine de l'Aude, les étangs Héraultais, la Camargue, les étangs de Villepey et les salins d'Hyères...des animations sont organisées pour petits et grands sur les lagunes et les zones humides en général. Ces animations sont proposées par les acteurs de chaque territoire et permettent au grand public de découvrir ces lieux, leurs richesses, leurs enjeux et les activités qui y sont liées.

-Voir le programme 2011 en annexe-

Chaque année l'évènement des Journées Mondiales des Zones Humides attire plus de 3000 personnes en Méditerranée. Près de 80 structures présentes en Languedoc-Roussillon, PACA et Corse proposent de nombreuses sorties nature, expositions photos et expositions techniques, ateliers pour les enfants, conférences, soirées à thème, dégustation des produits des lagunes, diaporamas... qui ont eu lieu en majorité sur les zones humides littorales, mais aussi sur les zones humides intérieures.

Les 2 derniers bilans des précédentes Journées Mondiales des Zones Humides sont disponibles sur le site internet du Pôle lagunes :

http://www.pole-lagunes.org/ftp/JMZH2010/Bilan/Bilan_JMZH2010.doc

http://www.pole-lagunes.org/ftp/JMZH2009/BilanJMZH2009_sansannexes.pdf

Cette année, venez découvrir au travers de balades, ateliers, conférences, expositions, comment ces zones humides nous relient les uns aux autres.



6. Des évènements pour marquer les Journées Mondiales des Zones Humides 2011

Comme chaque année, les structures de gestion des zones humides ainsi que tous les organismes d'éducation à l'environnement et de conservation de la nature, se mettent en quatre pour vous faire découvrir les richesses de ces milieux. Au gré de découvertes toutes aussi variées les unes que les autres, le public aura le loisir d'enrichir ses connaissances auprès d'animateurs ou de conférenciers. Au programme : sorties nature, ateliers pédagogiques, spectacles, conférences et expositions sur les zones humides littorales et continentales de Languedoc-Roussillon, PACA et Corse

Parmi la diversité des évènements organisés (voir programme en annexe), voici quelques exemples :

✚ Journées Portes Ouvertes :



Plusieurs structures organisent leurs journées portes ouvertes et accueillent le public dans leurs locaux. A l'occasion des JMZH 2011, [la Tour du Valat](#) et la [Réserve Naturelle de Camargue](#) (Bouches-du-Rhône), proposent au public des sorties nature sur leur territoire, des rencontres et des conférences avec des chercheurs et des naturalistes, des pauses saveurs et d'autres activités ouvertes à toute la famille...

✚ Dégustations des produits du terroir

Le CPIE du bassin de Thau propose une animation (le 5 février) autour du goût et de la cuisine locale, vous pourrez y apprendre à préparer des plats à partir des produits venant des Mas conchylicoles de l'étang de Thau – la dégustation se fait sur place...ou encore que diriez-vous de partager une soirée « Ethno Bistrot » au Musée de Camargue pour en savoir davantage sur ce delta, du mythe à la réalité (le 8 février à partir de 19h)...cliquez ici pour [plus d'info](#)



✚ Ateliers créatifs et activités culturelles pour toute la famille



Découvrir notre environnement par les sons et les couleurs, une idée simple et riche pour nos sens qui peut plaire à toute la famille. Pourquoi ne pas découvrir les zones humides au travers d'instruments de musique aquaphones et naturels ou fabriquer des encres naturelles en atelier créatif. Le syndicat mixte RIVAGE de Salses-Leucate coordonne ces animations et bien d'autres encore dont un cycle de conférences (4 février), en partenariat avec les associations d'éducation à l'environnement mobilisées localement. Il a également mis en place un blog dédié à ces journées à l'adresse suivante : <http://jmzh-salses-leucate.over-blog.com/>

Des animations pour les scolaires dans toute la région Languedocienne

Comme l'an passé le Pôle relais lagunes méditerranéennes en partenariat avec le GRAINE L-R soutien des animations dédiées aux scolaires.

Les projets scolaires dans le cadre des JMZH 2011 débiteront à la fin du mois de janvier. Quatorze structures mèneront au total 22 projets dans différents départements de la Région. Ces animations impliqueront environ 700 élèves, soit près de 30 classes et plus de 70 professeurs ou encadrants. Elles représentent un volume de 22 journées d'intervention, mêlant sorties nature et ateliers pédagogiques en classe. Le déroulé pédagogique et le bilan de ces actions seront accessibles sur un blog dédié à ces projets, à l'instar de l'année dernière : <http://jmzhgraine.wordpress.com/>.



Annexes

L'affiche et le programme des manifestations en Languedoc-Roussillon et PACA

A télécharger:

<http://www.pole-lagunes.org/ftp/JMZH2011/AfficheJMZH2011-60X80.pdf>
http://www.pole-lagunes.org/ftp/JMZH2011/ProgrammeJMZH2011_VF.pdf

Les lagunes méditerranéennes en quelques chiffres...

3 régions littorales sont concernées : Languedoc-Roussillon (LR), Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et Corse.

22 complexes lagunaires dont 11 en LR (3% du territoire), 6 en PACA (5% du territoire) et 5 en Corse (3% du territoire).

2 Parcs Naturels Régionaux: Camargue (84 360 ha) et la Narbonnaise en Méditerranée (81 170 ha).

17% des zones humides d'importance internationale (RAMSAR).

Véritables « Hot Spot » de biodiversité avec :

- Près de 40% des espèces d'amphibiens
- Plus de 70% des espèces d'oiseaux de France
- 115 espèces de plantes sont présentes sur les lagunes et leurs zones humides périphériques, dont 32% sont protégées au niveau national.

Plus d'informations sur nos lagunes méditerranéennes :
voir notre site Internet www.pole-lagunes.org et
des éléments synthétiques sur les lagunes :

http://www.pole-lagunes.org/web/view_section.php?id_section=674&anchorName=2
http://www.pole-lagunes.org/ftp/Synthese_lagunes/081010_PLPlaquette_BD.pdf
http://www.pole-lagunes.org/ftp/Synthese_lagunes/081010_PLClasseur_BAT.zip

et aussi le dossier Ramsar de cette édition 2011 :

http://www.ramsar.org/cda/fr/ramsar-activities-wwds-world-wetlands-day-2/main/ramsar/1-63-78%5E21729_4000_1